



Revitalisation de la Seine dans la traversée de Châtillon-sur-Seine

Le moulin dit « Lemoine », situé dans le cœur de Châtillon-sur-Seine, à proximité des sources de la Douix, est à l'état de ruines depuis qu'il a été laissé à l'abandon suite à sa désaffectation dans les années 1990. Son état s'est d'autant plus détérioré suite à l'incendie qui a détruit une partie des bâtiments en mai 2020. En parallèle, la crue de 2018 a fortement marqué les esprits des Châtillonnais de par son emprise et sa fulgurance.

il présente également des risques en termes de salubrité et de sécurité.



L'EPAGE Sequana, en concertation avec la commune et ses partenaires techniques et financiers, a eu l'ambition de porter un projet global afin de répondre à ses différentes problématiques.

Le site fait face à de nombreuses problématiques. Il est soumis aux inondations et toute nouvelle construction y est interdite ; ses ouvrages hydrauliques contraignent la rivière et empêchent la libre circulation des sédiments et des poissons, appauvrissant ainsi le milieu aquatique. De part son état vétuste et sa proximité avec les établissements scolaires,

L'EPAGE a ainsi acquis le moulin en 2022 afin de le démolir dans le but de réaménager le site (moulin et jardins situées au sud), en le revitalisant et en rétablissant ses fonctionnalités hydrauliques et hydromorphologiques. Bien qu'il soit impossible de s'affranchir de l'aléa inondation, il est néanmoins possible d'en atténuer les conséquences. C'est pourquoi les terrains seront dans un premier temps décaissés pour créer une zone d'expansion de



crue urbaine, limitant ainsi les inondations sur les bâtis alentours. Côté cours d'eau, la Seine et son bief seront restaurés morphologiquement pour améliorer leur qualité physique, chimique et écologique. La biodiversité sera également mise à l'honneur par la création de mares et l'aménagement du site en un espace paysager accessible au public. Un sentier, avec des passerelles sera alors créé permettant aux promeneurs de cheminer le long de la Douix.

Mais la transformation de ce site doit laisser des traces et un volet pédagogique est à l'étude afin de restituer son histoire, son patrimoine, ses activités passées et de se projeter dans l'avenir en expliquant l'objectif des travaux et en communiquant sur l'intérêt du nouvel environnement qui va naître.

Les travaux de démolition du moulin Lemoine, portés par l'EPAGE Sequana, vont se dérouler sur le premier semestre 2024 et débiteront par la **coupe des arbres** sur le site afin de laisser place nette aux entreprises devant intervenir. Un diagnostic archéologique doit également être engagé cette année pour préserver les vestiges éventuels. L'aménagement du site est quant à lui programmé pour 2025.

L'acquisition du moulin et ces travaux, estimés à 3 millions d'euros,

seront financés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Départemental de Côte d'Or, la commune de Châtillon-sur-Seine, l'EPTB Seine Grands Lacs, la Métropole du Grand Paris et l'EPAGE Sequana.

